



## Extrait du Registre Des Délibérations

L'an deux mille vingt-et-un

Le 27 Octobre 2021 à 18 heures

Le Conseil Communautaire de Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de Grand Cubzaguais Communauté sous la présidence de Madame Valérie GUINAUDIE, Présidente de séance.

Date de convocation le 19 octobre 2021.

DELEGUES EN EXERCICE : 37

NOMBRE DE PRESENTS : 20

NOMBRE DE VOTANTS : 27

**Objet : Décision Modificative n°2 - Budget Annexe Office de Tourisme**

**Présents : 20**

BORRELLY Marie Claire (Saint-André-de-Cubzac), BOURSEAU Christiane (Virzac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac-les-Ponts), BRUN Jean-Paul (Saint-Antoine - Val-de-Virvée), CAILLAUD Mathieu (Saint-André-de-Cubzac), COURSEAUX Michael (Saint-André-de-Cubzac), DARHAN Laurence (Bourg), FAMEL Olivier (Saint-André-de-Cubzac), FUSEAU Michael (Pugnac), GALLIER Patrice (Saint-Gervais), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas - Val-de-Virvée), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLLIVET Célia (Peujard), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val-de-Virvée), MARTIAL Christophe (Val-de-Virvée), MONSEIGNE Célia (Saint-André-de-Cubzac), PEROU Laurence (Saint-André-de-Cubzac), RAMBERT Jacqueline (Saint-Gervais), SUBERVILLE Jean Pierre (Saint-Laurent-d'Arce).

**Absents excusés ayant donné pouvoir : 7**

AYMAT Pascale (Saint-André-de-Cubzac) à BORRELLY Marie Claire (Saint-André-de-Cubzac), JOLY Pierre (Bourg) à DARHAN Laurence (Bourg), LAVAUD Véronique (Saint-André-de-Cubzac) à MONSEIGNE Célia (Saint-André-de-Cubzac), MABILLE Christian (Peujard) à JOLLIVET Célia (Peujard), TABONE Alain (Cubzac-les-Ponts) à BRIDOUX MICHEL Nadia (Cubzac-les-Ponts), POUCHARD Éric (LANSAC) à FUSEAU Michael (Pugnac), TELLIER Nicolas (Saint-André-de-Cubzac) à COURSEAUX Michael (Saint-André-de-Cubzac).

**Absents excusés : 7**

BAGNAUD Gérard (Cubzac-les-Ponts), BERARD Francis (Prignac et Marcamps), BLANC Jean-Franck (Teuillac), COUPAUD Catherine (Pugnac), HERNANDEZ Sandrine (Saint-André-de-Cubzac), PINSTON Stéphane (Saint-André-de-Cubzac), POUX Vincent (Saint-André-de-Cubzac).

**Absents : 3**

BELMONTE Georges (Saint André-de-Cubzac), GRAVINO Bruno (Saint- Trojan), TARIS Roger (Tauriac).

**Secrétaires de séance :** JEANNET Serge

Vu la délibération n°2020-180 en date du 23 décembre 2020, par laquelle le Conseil Communautaire a approuvé le budget primitif de la régie communautaire Office de Tourisme 2021,

Vu la délibération n°2021-91 en date du 07 juillet 2021, par laquelle le Conseil Communautaire a approuvé le Budget Supplémentaire de la régie communautaire Office de Tourisme 2021,

Vu la délibération n°2021-107 en date du 29 septembre 2021, par laquelle le Conseil Communautaire a approuvé la Décision modificative n°01 de la régie communautaire Office de Tourisme,

**Considérant** la nécessité d'ouvrir des crédits au chapitre 67 (compte 673) pour l'annulation d'une partie d'un titre passé en 2020,

**Considérant** que l'ouverture de ces crédits est compensée par la diminution des crédits ouverts au compte 6261,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :**

- D'approuver la décision modificative n°2 du Budget Annexe Office de Tourisme, ci-dessous.

Décision modificative n°2

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-6281 : Frais d'affranchissement	50,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>50,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00 €	50,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles</b>	<b>0,00 €</b>	<b>50,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>50,00 €</b>	<b>50,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>

N°2021-124

Envoyé en préfecture le 29/10/2021

Reçu en préfecture le 29/10/2021

Affiché le

**SLOW**

ID : 033-243301223-20211028-2021\_124-DE



Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Enregistrée en sous-préfecture

Le :

Publiée le :

Pour extrait certifié conforme

Fait à Saint André de Cubzac,  
Le 28 Octobre 2021.

La Présidente

Valérie GUINAUDIE.

